



Centre canadien sur  
**les dépendances et  
l'usage de substances**

Données. Engagement. Résultats.

ccdus.ca • ccsa.ca

# Priorités de recherche nationale sur le cannabis

Août 2025



# Priorités de recherche nationale sur le cannabis

Ce document est publié par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS).

Citation proposée : Gabrys, R. et S. Wood. *Priorités nationales de recherche sur le cannabis*, Ottawa (Ontario), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2025.

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2025.

CCDUS, 75, rue Albert, bureau 500  
Ottawa (Ontario) K1P 5E7  
613-235-4048  
info@ccsa.ca

Ce document a été produit grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

This document is also available in English under the title:  
*National Research Priorities for Cannabis*

ISBN 978-1-77871-239-5



## Table des matières

Reconnaissance .....	4
Conflit d'intérêts .....	4
Synthèse générale.....	1
Description de la rencontre .....	1
Priorités de recherche identifiées .....	1
Considérations générales et catalyseurs.....	4
Contexte .....	5
Compte rendu de la rencontre .....	6
Allocution : examen législatif de la <i>Loi sur le cannabis</i> .....	6
Présentations en panel .....	8
Priorités nationales de recherche sur le cannabis .....	12
1. Effets du cannabis sur la santé .....	13
2. Effets de la dose sur la santé et la sécurité.....	14
3. Suivi et surveillance .....	15
4. Application de la loi pour protéger la sécurité publique et lutter contre le marché illégal .....	16
5. Évaluation des politiques sur le cannabis.....	18
6. Prévention et intervention .....	18
7. Équité : minimiser les méfaits et maximiser les bienfaits .....	19
8. Mobilisation et application des connaissances.....	21
Considérations générales et catalyseurs.....	22
Limites et conclusion .....	24
Bibliographie.....	25
Annexes .....	26
Annexe A : liste des participants .....	26
Annexe B : priorités nationales de recherche sur le cannabis.....	28



## Reconnaissance

Nous soulignons respectueusement que les terres sur lesquelles se trouvent les bureaux du Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple anichinabé algonquin. La nation algonquine anichinabée habite ce territoire et en prend soin depuis des temps immémoriaux. Nous sommes reconnaissants de pouvoir être présents sur ce territoire.

Nous reconnaissons que les peuples autochtones sont les gardiens du savoir traditionnel et que notre société bénéficie du partage avec les peuples autochtones.

Nous souhaitons établir des partenariats respectueux avec tous les peuples autochtones pour faire mieux et paver la voie à une guérison collective et à une réconciliation véritable.

Nous tenons aussi à souligner la participation de nos partenaires à l'élaboration des recommandations du présent rapport. Pour connaître les acteurs qui, par leur soutien et leur participation lors de la rencontre, ont joué un rôle déterminant, consultez l'annexe A.

## Conflit d'intérêts

Les auteurs n'ont aucun conflit d'intérêts à déclarer.



## Synthèse générale

### Description de la rencontre

La rencontre sur les priorités nationales de recherche sur le cannabis a eu lieu les 25 et 26 février 2025, à Ottawa (Ont.) et a réuni 55 chercheurs, cliniciens, responsables des politiques, responsables de la santé et de la sécurité publiques, représentants de communautés métisses et des Premières Nations, et personnes utilisatrices. Les participants ont identifié les priorités de recherche sur le cannabis les plus urgentes au Canada. Organisée par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), en partenariat avec Santé Canada, l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies des Instituts de recherche en santé du Canada (INSMT-IRSC) et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), la rencontre était une réponse directe à la recommandation 51 de l'examen législatif sur la Loi sur le cannabis : rapport final du Comité d'experts.

Les présentations en panel structurées, les discussions en petits groupes et les exercices collaboratifs qui ont eu lieu lors de cette rencontre ont débouché sur huit priorités de recherche, qui orienteront les investissements et les projets collaboratifs, faciliteront l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, réduiront les méfaits associés au cannabis et feront avancer les objectifs de santé et de sécurité publiques.

### Priorités de recherche identifiées

#### Effets du cannabis sur la santé

Les participants ont insisté sur l'importance d'adopter une approche multidisciplinaire et longitudinale de la recherche sur le cannabis, mettant en relief les axes suivants :

- Santé mentale, affections cardiovasculaires et pulmonaires, santé reproductive et exposition secondaire.
- Usages médicaux et thérapeutiques du cannabis.
- Consommation concomitante de cannabis et d'autres substances, comme l'alcool et les médicaments sur ordonnance.
- Recherche clinique et expérimentale sur divers produits du cannabis et diverses méthodes de consommation.
- Intégration du cannabis aux travaux de recherche sur les maladies chroniques, la santé mentale et la douleur.

#### Effets de la dose sur la santé et la sécurité

Il est essentiel de comprendre comment bien doser le delta 9-tétrahydrocannabinol (THC) et les effets de la dose sur les issues de santé.

Les composantes de cette priorité sont les suivantes :

- Établir une unité standard de THC.



- Renseigner davantage les consommateurs sur la teneur des produits et la dose recommandée par un étiquetage amélioré et une meilleure sensibilisation, et évaluer les stratégies efficaces.
- Établir des seuils de risque fondés sur des données probantes, semblables à ceux des directives sur la consommation d'alcool.
- Tenir compte des variables que sont le degré de tolérance, le sexe, l'âge et les comorbidités.

### **Suivi et surveillance**

Pour bien évaluer les politiques sur le cannabis et leur incidence sur la santé, il faut assurer une surveillance rigoureuse.

Voici ce qui apparaît comme étant essentiel :

- Améliorer la qualité des données, les normaliser (pour en assurer la comparabilité) et les rendre disponibles en temps voulu.
- Renforcer les données sur les marchés légaux et illégaux du cannabis et sur l'interrelation entre ces marchés.
- S'employer à recueillir des données de grande qualité pouvant être désagrégées par sexe, genre, âge, race, région et autres variables sociodémographiques.
- Améliorer les liens entre les données provenant des enquêtes dans la population, des dossiers administratifs de santé et d'autres sources.
- Remédier aux lacunes critiques dans les données sur les traitements, en particulier en ce qui a trait au trouble lié à l'usage de cannabis.
- Appuyer les investissements à long terme dans l'infrastructure nationale de surveillance et dans un centre de connaissances sur le cannabis.
- Lever les obstacles qui empêchent l'échange de données entre les différents régimes administratifs et secteurs pour favoriser la collaboration.

### **Application de la loi pour protéger la sécurité publique et lutter contre le marché illégal**

Les lacunes en matière de données et de recherche sur la sécurité publique ont été soulignées, une priorité distincte qui recoupe aussi la question de la surveillance et de la recherche en santé.

Voici les principaux besoins relevés :

- Données nationales normalisées et analyse de la taille, de la portée et des caractéristiques du marché illégal.
- Analyse exhaustive et approfondie du modus operandi des organisations criminelles et des liens entre les voies de passage du cannabis illicite et la criminalité grave, en particulier l'évolution des activités des organisations criminelles après la légalisation.
- Connaissance globale des forces et limites des mesures d'application de la loi et de la réglementation visant à perturber et à démanteler le marché illégal du cannabis au Canada.



- Recherche approfondie sur les grands enjeux de sécurité publique définis dans le cadre de l'examen législatif (p. ex. vente illégale de cannabis en ligne, contournement du régime d'accès au cannabis médical, application de la loi et poursuites dans les communautés des Premières Nations).
- Surveillance continue de la prévalence et des tendances de la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis pour orienter les stratégies de prévention.

### Évaluation des politiques sur le cannabis

Les participants ont réclamé une évaluation continue de la réglementation sur le cannabis dans tout le pays.

Voici les axes de recherche qui sont ressortis :

- Évaluer l'efficacité des mesures d'application réglementaire et législative dans la poursuite des objectifs relatifs à la santé et la sécurité publiques de la *Loi sur le cannabis*, en tenant compte de divers points de vue.
- Se baser sur « l'expérience naturelle » du Canada pour évaluer les répercussions sur la santé et la sécurité publiques des différentes approches réglementaires des provinces et territoires.

### Prévention et intervention

Selon les participants, il est urgent d'élaborer des stratégies de prévention et d'intervention adaptées et fondées sur des données probantes, en particulier pour les jeunes. Leurs recommandations à cet égard consistent principalement à évaluer l'efficacité à long terme des efforts de prévention – ce qui implique de mesurer l'efficacité des différents types d'initiatives de prévention et de déterminer les stratégies qui permettent le mieux d'atteindre les résultats voulus dans différents contextes et chez différents groupes – et à évaluer les interventions dans les cas de consommation problématique et de troubles concomitants de santé mentale.

D'autres axes de recherche en prévention et en intervention ont aussi été relevés :

- Élargir et pérenniser des programmes de prévention chez les jeunes, y compris les modèles en milieu scolaire.
- Soutenir la recherche menée par des jeunes et élaborer des messages de santé publique en collaboration avec des personnes ayant une expérience vécue.
- Élaborer des stratégies de santé publique ciblant des groupes de population, dont les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, les personnes âgées, les personnes ayant des troubles de santé mentale et les parents.
- Établir un registre national des programmes et initiatives fondés sur des données probantes.
- Mobiliser des équipes et des réseaux multidisciplinaires pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies ciblant des populations à risque élevé.



## Recherche sur l'équité

L'équité est ressortie comme une priorité de recherche à la fois transversale et indépendante.

Voici les principaux besoins énoncés :

- Étudier les obstacles qui empêchent un accès équitable au cannabis médical et récréatif.
- Explorer la question de l'équité sociale et économique dans l'industrie du cannabis.
- Déterminer comment réinvestir les recettes fiscales provenant du cannabis au profit des groupes historiquement touchés par la prohibition.
- Étudier l'incidence de la pauvreté, du racisme systémique et d'autres déterminants sociaux sur l'usage de cannabis et les enjeux connexes.

## Mobilisation et application des connaissances

Il est essentiel de rendre les résultats de recherche accessibles et exploitables.

Ont été cernés les axes de recherche suivants :

- Comprendre comment divers publics interagissent avec l'information sur le cannabis.
- Établir des sources et des formats efficaces et fiables pour la sensibilisation du public.
- Déterminer comment les stratégies de mobilisation des connaissances sur le cannabis influencent la prise de décisions au niveau individuel, clinique et gouvernemental.

Voici d'autres éléments essentiels pour la mobilisation des connaissances :

- Intégrer la réduction de la stigmatisation aux démarches de sensibilisation et de communication des travaux de recherche.
- Intégrer dans les structures de financement des exigences de mobilisation des connaissances concrètes allant au-delà de la simple diffusion.
- Donner aux réseaux communautaires les moyens de transmettre de l'information pertinente et culturellement adaptée.
- Mettre au point des systèmes intégrés de mobilisation des connaissances pour assurer à long terme des actions fondées sur des données probantes.

## Considérations générales et catalyseurs

Sont ressortis des discussions plusieurs thèmes généraux et transversaux, dont bon nombre constituent des catalyseurs pour les priorités établies.

- 1. Collaboration et partenariats :** Accroître la collaboration entre les divers partenaires intéressés et touchés (milieu de la recherche, secteurs public et privé, milieu communautaire, communautés autochtones, scène internationale) et amener les personnes ayant une expérience vécue à participer activement aux démarches.



Favoriser l'échange de données à l'échelle nationale et abolir les cloisonnements sectoriels.

2. **Normalisation** : Normaliser la collecte et l'analyse des données pour l'ensemble des projets d'étude et d'enquête afin d'accroître la comparabilité et de renforcer les messages de santé et de sécurité publiques.
3. **Équité** : Faire de l'équité une priorité à la fois transversale et indépendante. Mettre de l'avant et faire progresser les travaux sur les expériences des groupes en quête d'équité et les inégalités systémiques. Au-delà des questions de recherche précises, travailler en priorité à l'élaboration d'approches policières et juridiques équitables, notamment des mesures d'amnistie pour des infractions passées liées au cannabis, et soutenir la démarche de souveraineté autochtone et les travaux de recherche communautaires.
4. **Analyse comparative fondée sur le sexe et le genre + (ACSG+)** : Appliquer les cadres d'ACSG+ aux travaux de recherche sur le cannabis et mettre au point des méthodes d'exploitation des données pour les contextes pertinents.
5. **Modes de connaissance** : Pour parvenir à une compréhension holistique de la situation du cannabis, valoriser différents modes de connaissance, dont les modes autochtones, communautaires et non occidentaux de production et de transmission des connaissances ainsi que les méthodes empiriques et les connaissances pratiques.

Bon nombre des priorités formulées ici concordent avec celles énoncées dans le cadre de l'examen législatif sur la *Loi sur le cannabis*, à l'issue des vastes activités de mobilisation des partenaires.

Lors de notre rencontre, les participants ont été invités à faire valoir les priorités qu'ils considèrent comme essentielles du point de vue de leur expertise, de leur secteur d'activités et de leur communauté. Il s'agissait d'établir, dans un contexte de collaboration, une vision commune des priorités les plus critiques et les plus urgentes sur lesquelles se concentrer afin de générer les plus grandes retombées possible sur la santé et la sécurité de la population canadienne.

Étant l'un des premiers pays à légaliser le cannabis non médical à l'échelle nationale, le Canada est particulièrement bien placé pour produire des données de haute qualité et pour jouer un rôle de pionnier dans l'élaboration de politiques et de règlements accordant la plus grande importance à la santé et la sécurité du public.

## Contexte

Le Canada a légalisé le cannabis à des fins non médicales le 17 octobre 2018.

La *Loi sur le cannabis* a pour objectifs de restreindre l'accès des jeunes au cannabis, de protéger la santé et la sécurité publiques, de décourager les activités criminelles et d'alléger le fardeau du système de justice pénale. À cet égard, des investissements substantiels ont



été faits pour surveiller et évaluer les retombées de la légalisation et de la réglementation, ainsi que pour mieux comprendre les effets du cannabis sur la santé.

La plupart de cette recherche est résumée dans le document [Examen législatif sur la Loi sur le cannabis : rapport final du Comité d'experts](#), qui mentionne notamment plusieurs lacunes dans les connaissances (consulter le tableau; Santé Canada, 2024) et souligne l'importance de continuer à définir des priorités de recherche nationale. La recommandation 51 du rapport indique que :

Santé Canada, Sécurité publique Canada, Statistique Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada et d'autres partenaires devraient collaborer avec les intervenants, notamment ceux qui ont une expérience vécue et actuelle et qui proviennent de populations marginalisées, pour déterminer les principales priorités de recherche. Cet effort d'établissement des priorités devrait orienter les investissements continus dans la recherche liée au cannabis.

C'est pourquoi le CCDUS, en partenariat avec Santé Canada, l'INSMT-IRSC et l'ASPC, a organisé une rencontre sur les priorités nationales de recherche sur le cannabis les 25 et 26 février 2025, à Ottawa (Ont.).

Étaient présents 55 partenaires – chercheurs, médecins, décideurs, responsables de la santé et de la sécurité publiques, représentants de communautés métisses et des Premières Nations, personnes ayant une expérience vécue et actuelle – qui ont travaillé ensemble pour définir les grandes priorités de recherche sur le cannabis.

### Objectifs de la rencontre

1. Faire un bilan de la recherche sur le cannabis et faire ressortir les lacunes qui restent dans les données probantes.
2. Recenser les priorités de recherche sur le cannabis et en définir l'ordre d'importance.
3. Identifier les facteurs qui facilitent et compliquent la poursuite de ces priorités.
4. Formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour répondre aux priorités.

## Compte rendu de la rencontre

### Allocution : examen législatif de la *Loi sur le cannabis*

Un panel composé de Morris Rosenberg, Oyedeji Ayonrinde, Ph.D., Patricia Conrod, Ph.D., et Peter Selby, Ph.D., a donné le coup d'envoi en faisant un survol de l'examen législatif sur la *Loi sur le cannabis* et des progrès réalisés au regard des objectifs de cette loi. Ces experts ont mis en relief les principales lacunes dans les connaissances actuelles ainsi que les problèmes de santé et de sécurité publiques qui ont émergé depuis la légalisation du cannabis : augmentation des intoxications au cannabis chez les enfants, taux relativement élevés de consommation chez les jeunes et les jeunes adultes, marché de plus en plus axé sur des produits à forte puissance, et manque de services et de soutien pour les personnes



présentant un usage de cannabis problématique et un trouble lié à l'usage de cannabis (voir également le tableau).

Les membres du panel ont insisté sur la nécessité de porter une attention accrue aux déterminants sociaux en jeu, en particulier chez les groupes marginalisés. Ils ont souligné l'importance d'intervenir de manière ciblée auprès des consommateurs à risque, dont les jeunes et les membres de communautés mal servies.

Le groupe a également recommandé plusieurs mesures visant surtout à renforcer la prévention chez les jeunes, à évaluer les conséquences des nouveaux produits de cannabis et à bonifier le travail de sensibilisation des consommateurs.

Il a en outre insisté sur l'importance d'une surveillance continue des répercussions de la légalisation et de la réglementation du cannabis ainsi que d'une collaboration permanente intersectorielle et entre les organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, le milieu de la recherche et les groupes les plus touchés par les politiques sur le cannabis.

La nécessité d'accroître la participation des jeunes et des Aînés inuits, métis et des Premières Nations à l'élaboration des politiques sur le cannabis et des campagnes de sensibilisation a été abordée durant la période de questions.

Par ailleurs, des préoccupations ont été exprimées quant aux effets sur la santé des produits de vapotage du cannabis, en particulier chez les jeunes et les personnes âgées.

Le panel a insisté sur l'importance de mettre au point une stratégie proactive pour inciter les gouvernements à continuer de travailler sur des politiques fondées sur des données probantes et à faire progresser les priorités de recherche. Les participants étaient grandement favorables au réinvestissement des recettes fiscales provenant du cannabis dans la recherche et dans les initiatives de santé et de sécurité publiques.

**Tableau. Lacunes dans les connaissances mentionnées dans le document *Examen législatif sur la Loi sur le cannabis : rapport final du Comité d'experts***

1. Les empoisonnements liés au cannabis chez les enfants (y compris la source du cannabis)
2. La quantité de cannabis qui constitue une seule portion (c'est-à-dire une dose standard) pour orienter la prise de décisions des consommateurs
3. Les répercussions et les effets du cannabis et de sa légalisation, notamment les produits du cannabis à forte puissance et les nouveaux produits du cannabis, sur la santé mentale (comme la psychose) et la consommation de substances dans diverses populations
4. Les risques pour la santé liés à la consommation de différents types de produits du cannabis, notamment les émissions provenant du cannabis fumé et vapoté



5. Les répercussions de la consommation de cannabis ou de l'exposition au cannabis à différents stades de la vie (notamment l'exposition prénatale, périnatale et néonatale; chez les personnes enceintes, chez les personnes qui allaitent et chez les personnes âgées)
6. Des études longitudinales ou à long terme portant sur les conséquences du cannabis et de sa légalisation (notamment sur les jeunes)
7. La prévalence des troubles liés à la consommation de cannabis et, pour ceux qui souhaitent obtenir de l'aide, leur capacité d'accéder à différents types d'interventions, notamment des programmes ciblés de prévention et de traitement
8. L'incidence de la prestation de différents types d'interventions, notamment des programmes ciblés de prévention et de traitement et des interventions pour les consommateurs fréquents et les personnes à risque
9. Les répercussions et les effets du cannabis et de sa légalisation sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis, ainsi que sur les groupes méritant l'équité et les différentes sous-populations (y compris les disparités dans l'application de la loi)
10. Les répercussions des différentes approches stratégiques des provinces et des territoires sur la consommation et les méfaits du cannabis
11. Les répercussions associées aux changements possibles à la réglementation sur les produits, notamment la modification possible de la limite de THC pour les produits de cannabis comestibles, y compris les effets sur les consommateurs adultes, ceux qui pourraient être exposés involontairement (en particulier les enfants) et le démantèlement du marché illicite
12. La consommation de cannabis à des fins médicales, notamment les avantages et les méfaits associés à la consommation de cannabis pour différents problèmes de santé

## Présentations en panel

L'allocution d'ouverture a été suivie de trois présentations en panel, chacune axée sur un thème général. Chaque séance comprenait une discussion en petits groupes de 30 minutes où les participants devaient définir des priorités de recherche et des axes d'étude pertinents pour chaque priorité.

La prochaine section expose les thèmes traités et certains des éléments qui sont ressortis des discussions, soit les priorités de recherche définies et les considérations propres à chaque thème concernant la mobilisation et l'application des connaissances.

## Tendances et évolution du marché

David Hammond, Ph.D., a présenté les tendances relatives aux produits du cannabis et aux habitudes de consommation au Canada depuis la légalisation, soulignant un virage vers des



produits à forte puissance comme les produits à vapoter et les joints infusés. Il a fait état des différences régionales dans les modèles de vente au détail.

**Daniel Sansfaçon, Ph.D., et Myles Maillet, Ph.D.,** ont exposé les priorités de recherche en sécurité publique pour les cinq prochaines années, abordant les grandes lacunes dans les données et la recherche sur le marché illégal du cannabis et les mesures d'application, sur l'implication des organisations criminelles et sur les répercussions en matière de sécurité publique et de conduite routière.

**Nazlee Maghsoudi** a traité de l'équité dans l'industrie du cannabis, soulignant les priorités de recherche qui visent à favoriser un marché légal plus inclusif et diversifié, en particulier grâce à l'inclusion de personnes issues de groupes historiquement criminalisés et disproportionnellement touchés par les politiques antérieures sur le cannabis.

### Discussions en petits groupes – faits saillants

Questionnés sur la consommation croissante de toutes sortes de produits du cannabis, les participants ont souligné la nécessité de mieux comprendre les risques et les méfaits potentiels associés aux nouveaux produits.

Ils jugent prioritaire d'axer la recherche sur le profil des produits – bienfaits et méfaits – en établissant un lien produit-conséquences pour la santé et la sécurité et en évaluant les effets d'une consommation concomitante de plusieurs types de produits.

Par ailleurs, compte tenu du taux relativement élevé d'usage de cannabis chez les jeunes et les jeunes adultes, il faudrait approfondir la recherche sur ce qui incite ces groupes à consommer et sur la manière dont les tendances du marché les influencent dans leurs choix de produits.

Pour renforcer les initiatives de suivi et de surveillance de l'usage de cannabis et des comportements connexes, il faudrait investir davantage dans la collecte de données de haute qualité désagrégées par sexe, genre, âge, race, région et autres variables sociodémographiques pertinentes.

Des engagements financiers à long terme sont également jugés essentiels pour la réalisation d'enquêtes nationales répétées et comparables s'appuyant sur des échantillons suffisants, en particulier pour assurer une surveillance continue et normalisée permettant de suivre et de comprendre l'évolution des politiques sur le cannabis et des marchés.

Une autre priorité consisterait à renforcer la collecte de données longitudinales jusqu'au décès et l'intégration de ces données dans les cadres de surveillance.

Enfin, il est crucial pour les participants d'adopter une approche multidisciplinaire faisant le pont entre santé publique et sécurité publique pour comprendre l'interrelation entre le marché illégal du cannabis et le crime organisé, et pour savoir dans quelle mesure ces activités illicites empêchent les gouvernements de réaliser les objectifs de la *Loi sur le cannabis* touchant la santé et la sécurité publiques.



## Prévention et promotion de la santé chez les jeunes

**Patricia Conrod, Ph.D.**, a parlé des programmes de prévention et de promotion de la santé fondés sur des données probantes. Elle a fait état des interventions qui réduisent les méfaits associés au cannabis et qui aident les jeunes à prendre des décisions.

**Daniel O'Brien** a présenté le programme de recherche TRaCE (« Track, Report, Connect, Exchange », soit suivi, communication des données, établissement de liens et échanges). Il a expliqué ce qui est ressorti de deux décennies de recherche sur l'usage de cannabis chez les jeunes, en particulier sur les expériences vécues par les jeunes et les tendances à long terme dans la consommation et les facteurs de risque.

### Discussions en petits groupes – faits saillants

Les participants ont insisté sur la nécessité de mieux coordonner les stratégies de prévention primaire, secondaire et tertiaire concernant l'usage de cannabis et d'autres substances au Canada.

Une autre priorité consisterait à rendre les programmes de prévention en milieu scolaire plus évolutifs et plus pérennes, et à faciliter l'évaluation à long terme des retombées du travail de prévention et d'intervention.

Les participants trouvaient également essentiel de faire participer les jeunes aux activités et initiatives de prévention et de promotion de la santé et de les soutenir à cet égard.

Ils ont aussi exprimé un vif appui à l'égard de la recherche menée par des jeunes ainsi que des méthodes de recherche, des messages et des programmes de prévention chez les jeunes mis au point de manière collaborative. Ils considéraient qu'il est fondamental d'outiller les jeunes en science de la prévention si l'on veut se doter de moyens d'intervention efficaces et viables. Comme l'individualité est importante pour les jeunes – un autre facteur souligné par les participants –, il est nécessaire d'adapter la recherche et les interventions selon des variables telles que le genre, l'âge, l'origine ethnique et le sexe.

Le contexte, par exemple le milieu et l'environnement, qui entoure l'usage de cannabis est aux yeux des participants un autre facteur d'importance dans l'analyse des bienfaits et méfaits potentiels de la substance et dans la définition de stratégies de sensibilisation plus efficaces.

L'accès à l'information serait par ailleurs un facteur déterminant pour les consommateurs. Les participants trouvent important de mobiliser les connaissances, en choisissant les bons supports et le bon contenu pour assurer des campagnes d'information efficaces auprès des jeunes.

Les participants ont suggéré de créer un registre des programmes fondés sur des données probantes afin d'assurer l'accès à long terme à des interventions efficaces.



## Effets du cannabis sur la santé

**James MacKillop, Ph.D.**, a fait état d'études d'observation de cohortes. Il a jeté un éclairage unique sur les effets à long terme sur la santé de la légalisation du cannabis et des habitudes de consommation.

Le **Dr Daniel Myran** a exploré les changements observés dans les visites aux établissements de soins de santé après la légalisation du cannabis. Il a fait l'analyse des tendances dans les visites à l'urgence et les hospitalisations.

**Hance Clarke, Ph.D.**, a parlé de l'usage de cannabis à des fins médicales, en particulier du rôle de cette substance dans le traitement de la douleur et des troubles du sommeil et des applications potentielles pour des affections neurologiques comme la démence.

## Discussions en petits groupes – faits saillants

Réunis en petits groupes, les participants ont insisté sur le rôle des professionnels de la santé, qui doivent veiller à l'utilisation efficace du cannabis à des fins médicales chez leurs patients. Les professionnels doivent approfondir leurs connaissances et être à l'aise de parler de cannabis.

Les participants ont aussi souligné l'importance des connaissances concernant le dosage, tant pour un usage médical que récréatif, et se sont questionnés sur la possibilité d'élaborer divers protocoles posologiques adaptés aux besoins individuels.

Le dosage est apparu comme un axe important pour les participants. Ils souhaitent que les professionnels de la santé approfondissent leurs connaissances sur le dosage en lien avec les diverses affections médicales et que l'on produise des données solides permettant d'établir des liens entre un produit, d'une part (le type et la dose), et les effets thérapeutiques escomptés et les effets indésirables, d'autre part.

Les participants ont également fait valoir la nécessité d'élaborer des protocoles posologiques adaptés à différents contextes d'utilisation, diverses caractéristiques individuelles et divers objectifs de santé.

Il a aussi été question de la faisabilité d'établir une dose unitaire standard qui s'appliquerait aux usages médicaux et non médicaux (c.-à-d. récréatifs).

Les participants ont soulevé le problème émergent du syndrome d'hyperémèse cannabinoïde, soulignant la nécessité de renseigner davantage le milieu de la santé et le public sur les symptômes et les traitements potentiels.

Ils ont également recommandé une approche multidisciplinaire intégrant la recherche sur la douleur, la santé mentale et l'usage de substances, ainsi que dans d'autres domaines de la santé et du bien-être.

Les participants ont défini comme une priorité le renforcement de l'infrastructure de données, qui passerait par l'intégration des dossiers de santé administratifs, des bases de données et des données de cohorte.



Ils ont également discuté de la possible nécessité d'établir de nouveaux codes CIM-10 propres aux méfaits associés au cannabis.

À leur avis, il serait essentiel de faire plus de recherches sur les bienfaits potentiels du cannabis, en particulier pour les personnes âgées.

Les participants réclament par ailleurs un financement accru pour élargir l'accès au cannabis médical et améliorer l'accessibilité économique de ces produits.

Enfin, il importe selon eux de mener des travaux de recherche longitudinaux pour comprendre l'évolution des habitudes de consommation et les effets à long terme du cannabis sur la santé.

### ***Rapport Cannabis and the Métis Nation: Impacts, Perspectives and Recommendations for Action***

**Stephanie Thevarajah** et **Carolyn Lacka** ont fait une présentation au nom du Ralliement national des Métis. Elles ont exposé les conséquences de la légalisation du cannabis pour les communautés métisses d'un point de vue historique, social et politique, tout en soulignant les actions clés recommandées.

Stephanie Thevarajah a parlé de l'usage de cannabis dans les communautés métisses sous l'angle des perspectives culturelles et de santé propres à cette population, des problèmes d'accessibilité et des implications au chapitre des politiques.

Carolyn Lacka a expliqué l'importance de permettre aux Autochtones de diriger les travaux de recherche et l'élaboration des politiques. Elle préconise l'inclusion, une démarche de sensibilisation adaptée à la culture et des stratégies de réduction des méfaits conçues pour les communautés métisses. Pour en savoir plus, voir le rapport [\*Cannabis and the Métis Nation: Impacts, Perspectives and Recommendations for Action\*](#).

Les deux expertes ont insisté sur la nécessité de consulter davantage les communautés métisses pour tenir compte de leurs besoins et perspectives dans les politiques sur le cannabis. Elles ont aussi fait ressortir l'importance de concevoir du matériel éducatif et des stratégies de réduction des méfaits au diapason des traditions et valeurs culturelles métisses.

## **Priorités nationales de recherche sur le cannabis**

Après les présentations en panel, il y a eu une série de discussions et d'exercices avec animateur visant à définir des priorités de recherche sur le cannabis. De ces discussions ont émergé huit thèmes de recherche prioritaires.

Les participants se sont en outre penchés sur les obstacles et les catalyseurs potentiels propres à ces priorités, ainsi que sur les possibilités de collaboration et les moyens de renforcer les capacités.

Ont aussi été soulevées des considérations de temps et de faisabilité.



## 1. Effets du cannabis sur la santé

Malgré les progrès, le besoin de faire plus de recherches sur les effets du cannabis sur la santé demeure évident, compte tenu en particulier de la diversité croissante des produits du cannabis sur le marché.

Selon les participants, il serait important d'axer la recherche tant sur les risques que sur les bienfaits potentiels de la substance, et de miser sur une approche longitudinale qui tient compte des stades de développement, des trajectoires individuelles et des motifs de consommation.

Voici les principaux axes de recherche mentionnés :

- Approfondir nos connaissances sur les effets du cannabis sur la santé mentale et les maladies chroniques, en particulier les affections cardiovasculaires et pulmonaires.
- Étudier davantage les usages médicaux et thérapeutiques du cannabis.
- Examiner les effets sur la santé d'une consommation concomitante de cannabis et d'autres substances, comme l'alcool et les médicaments sur ordonnance.
- Étudier les effets de l'usage de cannabis sur la santé reproductive, notamment sur la fertilité et le parentage.
- Comprendre les conséquences sanitaires, sociales et contextuelles de l'exposition à la fumée secondaire du cannabis.
- Mener des recherches en pharmacocinétique et en pharmacodynamique sur une gamme de plus en plus diversifiée de produits du cannabis et de voies d'administration.

Pour les participants, il apparaît essentiel d'investir davantage dans la recherche clinique, expérimentale et longitudinale pour approfondir notre compréhension des effets sur la santé et la sécurité de la consommation à court terme, fréquente et à long terme de divers produits du cannabis. Les participants ont souligné l'importance d'intégrer à cette fin la recherche sur le cannabis dans des cadres plus larges de recherche sur les maladies chroniques et la santé mentale.

Il serait également crucial d'adopter une approche multidisciplinaire pour développer nos connaissances sur l'usage de cannabis dans divers contextes, notamment pour le traitement de la douleur et chez les personnes ayant des problèmes de santé mentale et d'usage de substances.

Pour les participants, il est clair que la recherche clinique et expérimentale, en particulier sur les usages médicaux et thérapeutiques du cannabis, continue de se heurter à plusieurs obstacles : contraintes réglementaires entourant les essais cliniques, financement insuffisant, ambiguïtés dans la réglementation et restriction de l'accès à une gamme diversifiée de produits du cannabis à des fins de recherche, y compris en recherche fondamentale et en recherche préclinique.



Les participants ont formulé plusieurs recommandations pour renforcer la recherche sur le cannabis au Canada. Ils ont notamment suggéré d'élargir les partenariats entre le gouvernement et les établissements universitaires, d'améliorer la collaboration public-privé et d'intensifier le dialogue avec l'industrie du cannabis.

Ont aussi été mentionnés les réseaux d'essais cliniques existants, qui devraient être soutenus et mis à profit, tout comme le cadre de [recherche non thérapeutique sur le cannabis](#), qui pourrait faciliter la recherche au-delà des applications médicales.

Dans le même ordre d'idées, un centre de connaissances sur le cannabis et ses effets sur la santé favoriserait encore davantage l'échange des connaissances, la mise en commun des données et la collaboration interdisciplinaire.

## **2. Effets de la dose sur la santé et la sécurité**

Les discussions sur les effets du cannabis sur la santé ont tourné autour des concepts de « dose » et de « dosage ». Ces termes étaient généralement utilisés en référence à la quantité de THC nécessaire pour produire un certain effet ou un résultat clinique.

La plante de cannabis contient plusieurs cannabinoïdes – le cannabidiol (CBD) étant le plus connu – qui peuvent influencer les effets à court et à long terme du THC. Toutefois, le terme « dose » dans ce rapport désigne spécifiquement la quantité de THC consommée par la personne.

À propos du dosage, les participants ont parlé de la possibilité d'établir les doses de THC qui produisent invariablement une intoxication, une surintoxication ou un affaiblissement des facultés (p. ex. dans un contexte de conduite) et de définir des seuils de risque fondés sur des données probantes pour un usage non médical, semblables à ceux qui existent pour l'alcool. Pour définir de tels seuils, il faudrait tenir compte de la variabilité interindividuelle, dont le degré de tolérance, le sexe, l'âge et les comorbidités, ainsi que des effets de la dose lorsque le cannabis est conjugué à d'autres substances (p. ex. l'alcool).

Toutefois, la composition complexe de la plante et l'importante variabilité pharmacocinétique et pharmacodynamique d'une voie d'administration à l'autre constitueraient des obstacles majeurs à l'établissement de seuils normalisés.

De plus, les connaissances des consommateurs sur la teneur en THC et en cannabinoïdes des divers produits restent limitées, et donc limitées aussi sont les données recueillies auprès d'eux dans les enquêtes.

D'ailleurs, les participants s'interrogeaient sur la compréhension qu'ont les consommateurs des étiquettes des produits du cannabis et sur l'uniformité et la fiabilité de l'information fournie sur ces étiquettes.

Dans un autre ordre d'idées, ils jugent important d'améliorer la mesure de l'usage de cannabis, particulièrement en ce qui a trait à la quantité et à la puissance du produit, afin d'obtenir des analyses plus précises des effets sur la santé et de pouvoir définir des seuils de risque plus exacts. Pour y arriver, il faudra améliorer le niveau de connaissances des consommateurs et la précision avec laquelle ils peuvent rendre compte de leur



consommation. La prochaine grande étape consisterait à uniformiser l'information étiquetée et à la rendre plus claire et plus accessible.

L'adoption d'une unité standard de THC est apparue comme un important moyen de faciliter l'éducation des consommateurs et d'assurer l'uniformité d'une étude à l'autre. La recherche dans ce domaine ne pourra progresser que si l'on renforce la collaboration entre les experts du cannabis au Canada et à l'international, un travail que peuvent faciliter les réseaux existants (p. ex. les organismes de normalisation) et les tables de gouvernance du cannabis (p. ex. le Groupe de travail sur les données liées au cannabis formé de partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, dirigé par Santé Canada).

Les participants ont placé l'amélioration et la normalisation des méthodes de collecte et de communication des données sur l'usage de cannabis au rang des priorités immédiates en vue d'établir des seuils de risque fondés sur des données probantes pour la consommation à des fins non médicales.

### 3. Suivi et surveillance

Les systèmes de suivi et de surveillance du cannabis au Canada présentent plusieurs forces, mais il y a aussi d'importants points à améliorer.

L'un des grands axes cernés par les participants consiste à assurer des données pertinentes, exactes, actuelles et accessibles dans les divers domaines de la recherche sur le cannabis. Les améliorations à apporter à cet égard sont les suivantes :

- Améliorer la collecte de données sur les marchés légaux et illégaux du cannabis et sur les interrelations entre ces marchés.
- Recueillir des données de grande qualité pouvant être désagrégées par sexe, genre, âge, race, région et autres variables sociodémographiques.
- Renforcer les liens entre les données provenant des enquêtes dans la population, des dossiers administratifs de santé et d'autres sources.
- Remédier aux lacunes critiques dans les données sur les traitements, en particulier en ce qui a trait au trouble lié à l'usage de cannabis.
- Établir un centre de connaissances et intensifier les efforts pour synthétiser les données provenant de plusieurs sources et ensembles de données.

Les participants ont aussi relevé plusieurs écueils : baisse des taux de réponse aux enquêtes populationnelles, stigmatisation persistante entourant l'usage de cannabis, artéfacts dans les données et problèmes de comparabilité entre les ensembles de données et les différents régimes administratifs. L'insuffisance et l'instabilité du financement seraient aussi des obstacles importants lorsqu'il s'agit de mesurer avec constance les données dans le temps.

Une autre mesure immédiate consisterait à lever les obstacles qui empêchent l'échange de données entre les chercheurs, entre les agences et organismes de recherche et entre les différents régimes administratifs.



Dans la même veine, les participants jugent essentiel d'harmoniser les buts et objectifs et de favoriser la collaboration entre les partenaires pour assurer une bonne coordination dans la collecte et la présentation des données.

La bonne surveillance de la santé et de la sécurité publiques reposerait, d'après les discussions, sur un financement à long terme permettant la réalisation d'enquêtes répétées s'appuyant sur des échantillons suffisants qui soient comparables au niveau national.

Enfin, les participants croient qu'on pourrait miser sur les modèles de vente au détail pour faciliter la collecte et la surveillance des données.

#### **4. Application de la loi pour protéger la sécurité publique et lutter contre le marché illégal**

De grands progrès ont été réalisés avec la création d'un marché légal du cannabis au pays. Néanmoins, le marché illégal persiste, et les organisations criminelles continuent d'exploiter les faiblesses de l'approche réglementaire en cherchant de nouveaux marchés pour faire circuler leurs produits – tant au pays qu'en exportation – et en utilisant les revenus générés pour financer des crimes plus graves encore, comme le trafic d'armes à feu et de drogues plus dures.

Les groupes criminels continuent de vendre leurs produits à l'intérieur du pays à des prix inférieurs à ceux des détaillants légaux, notamment en ligne, sans payer de taxes ni de frais réglementaires, et sans respecter les exigences d'étiquetage ni les restrictions de marketing. Ils peuvent ainsi conserver un avantage concurrentiel sur les détaillants autorisés, qui pâtissent de ce banditisme et voient leur rentabilité décliner.

Il est essentiel de comprendre le marché illégal et son évolution face aux mesures d'application de la loi dans les différents régimes administratifs pour éclairer les décisions quant aux politiques et programmes à mettre en place.

Cela dit, la situation s'est améliorée depuis la légalisation : nous avons vu croître notre capacité collective à analyser et à suivre l'évolution du marché légal du cannabis au moyen d'enquêtes populationnelles à l'échelle nationale et régionale où les répondants font eux-mêmes état de leurs comportements.

Il faut tout de même reconnaître la difficulté à déterminer avec exactitude la taille, la portée et les caractéristiques du marché illégal du cannabis. Les données sur la production, la distribution, l'achat et l'exportation de cannabis illégal ne sont pas recueillies de manière systématique et uniforme au pays, ce qui freine la mise en place de politiques fondées sur des données probantes.

De plus, les données autodéclarées sur les marchés illégaux ont une exactitude limitée : les répondants ne veulent pas toujours les fournir (biais de désirabilité sociale) ou ont du mal à se souvenir des faits.

De plus, les données sur les mesures d'application de la loi qui sont prises contre les activités illégales liées au cannabis et qui sont déclarées par les forces de l'ordre, que ces



mesures émanent de la police fédérale, régionale ou locale ou des services frontaliers, ne sont pas systématiquement compilées par toutes les administrations.

Enfin, les données sur le marché illégal et sur les mesures d'application ne font pas l'objet d'une véritable intégration entre les secteurs de la santé et de la sécurité publiques.

Parmi les lacunes les plus importantes, mentionnons l'absence de données agrégées et compilées systématiquement à l'échelle nationale sur les saisies, et l'absence de données quant au nombre et au type d'instances criminelles où il est question de cannabis illégal, y compris quant à l'étroitesse des liens entre les saisies de cannabis et d'autres activités criminelles. Mentionnons en outre l'absence de données sur l'efficacité des diverses pratiques employées par les forces de l'ordre et les organismes de réglementation pour perturber et combattre ces activités illégales.

Il existe également de nombreuses lacunes dans la recherche sur la sécurité publique<sup>1</sup> en ce qui concerne les préjudices individuels, sociaux et communautaires.

Au niveau individuel, il n'y a pas assez de données pour savoir si l'usage précoce et excessif de cannabis, surtout les produits puissants, est un facteur de risque criminogène, chez les jeunes en particulier.

Par ailleurs, les boutiques et les sites Web illégaux continuent de promouvoir auprès des jeunes et des adultes des produits du cannabis non réglementés, souvent de manière attrayante pour les enfants, au moyen par exemple d'emballages qui imitent ceux des bonbons.

Il y a d'ailleurs peu de données sur les répercussions des marchés légaux et illégaux du cannabis sur les communautés autochtones, en ce qui concerne notamment les activités qui ne sont pas encadrées par la *Loi sur le cannabis*.

Plusieurs obstacles continuent d'entraver les progrès. La collaboration interdisciplinaire demeure insuffisante, et la collecte de données à l'échelle nationale nécessiterait de grands efforts de coordination à l'intérieur des régimes administratifs et entre ceux-ci. La recherche sur le cannabis, en particulier sur les marchés illégaux, continue de souffrir d'un manque de fonds, faisant ainsi figure de parent pauvre du secteur de la justice.

Il y a toutefois plusieurs voies prometteuses. En effet, nous bénéficions d'un solide réseau de chercheurs universitaires et d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux sur lequel asseoir une collaboration renforcée.

De plus, les données se sont accumulées depuis la légalisation, ouvrant des possibilités d'analyses approfondies.

Il y a aussi les expériences « quasi naturelles » créées par la diversité régionale des modèles de vente au détail et de distribution et des stratégies d'application de la loi, qui peuvent nous éclairer sur l'incidence des diverses approches réglementaires.

---

<sup>1</sup> Aux fins du présent rapport, le terme « sécurité publique » est utilisé dans un sens plus large qui permet d'aborder les façons dont le cannabis peut nuire à la sécurité du public, y compris aux niveaux social et communautaire. À ce titre, il ne renvoie pas au rôle ou au mandat de Sécurité publique Canada.



Enfin, les participants croient qu'il est capital de recueillir systématiquement des renseignements et d'en faire une meilleure intégration avec les données de la santé et de la sécurité publiques pour faire avancer les priorités de recherche en sécurité publique.

## 5. Évaluation des politiques sur le cannabis

Au Canada, la réglementation du cannabis est partagée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Grosso modo, le gouvernement fédéral établit les normes nationales pour la production (comme la teneur en THC), les exigences en matière d'emballage et d'étiquetage et les restrictions sur la promotion.

Les provinces et les territoires, eux, sont responsables de la distribution et de la vente. Ils ont aussi le pouvoir d'adopter des politiques supplémentaires, par exemple hausser l'âge légal au-dessus de 18 ans ou restreindre la vente de certains types de produits.

Cette différenciation des approches réglementaires crée une « expérience naturelle » à la lumière de laquelle on peut comparer les diverses politiques et moyens d'application. Il s'agit là selon les participants d'un nouvel horizon de recherche, d'autant plus que les politiques des différents régimes administratifs continuent d'évoluer.

Une telle évaluation devrait porter sur l'efficacité des organismes de réglementation et d'application de la loi dans la réalisation des objectifs de la *Loi sur le cannabis* en matière de santé et de sécurité publiques, tout en intégrant l'éventail de points de vue offert par les partenaires.

Les participants jugent essentiel de définir des cibles claires et des points de comparaison et de recenser les facteurs susceptibles d'influencer la mise en œuvre et les résultats des stratégies employées par les organismes de réglementation et d'application de la loi si l'on veut concevoir des études et des politiques fondées sur des données probantes.

Parmi les préparatifs indispensables, les participants ont mentionné le renforcement de la collaboration multisectorielle et intergouvernementale et la création d'un réseau ou d'un centre de recherche en politiques.

## 6. Prévention et intervention

Avec la disponibilité et l'accessibilité croissantes du cannabis, y compris l'accès à des produits très puissants, il devient évident qu'il faudra investir davantage dans la recherche sur les interventions en cas d'usage problématique et de trouble lié à l'usage de cannabis. Dans ce domaine prioritaire, il apparaît nécessaire pour les participants de mettre au point des interventions pour traiter les troubles concomitants d'usage de cannabis et de santé mentale, tels que la dépression, l'anxiété et le trouble de stress post-traumatique. Pour faire avancer la recherche à ce sujet, il faudra mobiliser des équipes de recherche multidisciplinaires ainsi que des réseaux et des infrastructures d'essais cliniques au Canada et à l'étranger.



Les discussions sur cette priorité ont essentiellement tourné autour de la prévention de l'usage de cannabis (primaire et secondaire), particulièrement chez les jeunes, les jeunes adultes et les populations à risque. De l'avis des participants, il est essentiel de réaliser des interventions adaptées à la personne et à la communauté et d'évaluer les programmes de prévention et d'intervention sur le long terme. Le leadership des jeunes et l'approche de co-conception en recherche ainsi que la participation concrète de personnes ayant une expérience vécue et actuelle sont jugés fondamentaux pour faire avancer ce travail.

Les participants ont également souligné la nécessité de mesurer l'efficacité empirique des messages de santé publique, en particulier ceux visant à prévenir l'usage de cannabis chez les jeunes et à promouvoir un usage à faible risque chez les personnes en âge légal d'en consommer.

La persistance du marché illégal du cannabis permet aux personnes au Canada de se procurer des produits non réglementés. C'est pourquoi les mesures de sensibilisation doivent être suivies et évaluées partout au pays, le but étant d'aider les consommateurs à faire la distinction entre les produits légaux et illégaux et à mieux comprendre les risques et les méfaits associés aux produits illicites.

Au-delà des axes de recherche, il a aussi été question d'investir davantage dans des stratégies de prévention éprouvées, afin notamment de rendre les initiatives en milieu scolaire plus évolutives et plus pérennes et de mieux coordonner les stratégies de prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Une autre avenue importante aux yeux des participants consisterait à élaborer des stratégies de santé publique destinées à des populations ciblées, notamment les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits (PNMI), les personnes âgées, les personnes ayant des problèmes de santé mentale et les parents.

En matière d'intervention, pour soutenir la recherche et l'application, il apparaît capital de recourir aux réseaux existants comme le CCDUS, l'Initiative canadienne de recherche sur les impacts des substances psychoactives, la Commission de la santé mentale du Canada et les établissements universitaires. Un autre moyen relevé par les participants serait d'exhorter les autorités provinciales de la santé à faire de la prévention et à diffuser des messages de santé publique.

## **7. Équité : minimiser les méfaits et maximiser les bienfaits**

L'équité, thème présent au cœur de toutes les autres priorités de recherche, constituait pour les participants une priorité à la fois transversale et distincte.

Le principe de l'équité s'est imposé dans toutes les priorités de recherche, notamment les effets du cannabis sur la santé, les initiatives de prévention et d'intervention, le suivi et la surveillance, et l'application de la loi pour protéger la sécurité publique et lutter contre le marché illégal.



Globalement, il y aurait lieu de faire plus de recherches sur l'incidence des déterminants sociaux et structurels, sur les effets du cannabis sur la santé et sur les enjeux de sécurité publique.

Dans ce domaine, il ne s'agit pas seulement de définir des axes et des questions de recherche, mais aussi de reconnaître les changements et de les induire dans les systèmes où la recherche est présente, de cerner ce qui fait obstacle à la recherche et ce qui la fait avancer, et d'appliquer les résultats. Ces considérations, qui ont éclairé une bonne partie des discussions, sont exposées dans le résumé qui suit.

Les participants ont donné comme prioritaires l'évaluation de l'équité dans l'accès au cannabis médical et non médical, la lutte contre les inégalités économiques et sociales dans l'industrie du cannabis et l'élimination des obstacles que rencontrent les personnes issues de groupes marginalisés.

Ils jugent également crucial d'assurer une plus grande équité dans les services policiers fournis, d'accorder l'amnistie pour des infractions antérieures liées au cannabis et d'élaborer des politiques qui respectent la souveraineté des PNMI et la propriété des données. Les consommateurs comme les non-consommateurs devraient être soutenus par des initiatives d'éducation équitables à toutes les étapes de la vie qui cherchent à réduire la stigmatisation et se fondent sur des principes de sécurisation et d'humilité culturelles.

En outre, des approches de consultation équitables et de véritables processus de co-élaboration sont apparus comme essentiels pour faire progresser la recherche et les politiques sur le cannabis.

En ce qui concerne les activités de recherche réalisées par les communautés, ces dernières doivent bénéficier de soutien et de pratiques de rémunération équitables pour les personnes qui assurent l'intendance des données, conformément aux principes de propriété, contrôle, accès et gestion (PCAP) des données.

Il est par ailleurs fondamental de suivre une approche fondée sur les distinctions et axée sur le parcours de vie qui intègre des perspectives multidisciplinaires ainsi qu'un cadre d'ACSG+.

De plus, les méthodes communautaires doivent privilégier le leadership et les expériences vécues, selon le principe « rien à notre sujet sans nous ».

Plusieurs obstacles à l'équité dans les travaux de recherche ont été relevés, notamment le manque de financement, le manque de temps et de capacités, la précarité des initiatives à court terme et le manque de compréhension et d'intérêt à l'égard de l'équité en recherche.

Il y a aussi d'autres problèmes majeurs : la persistance des discours méritocratiques, le fardeau des responsabilités supplémentaires imposées aux minorités (individus forcés de représenter une population entière), le cloisonnement des démarches communautaires et le manque d'alliés authentiques.

Ensuite, le manque d'expertise en recherche participative se traduit souvent par des méthodes de type « safari » et par une diversité de façade.



Pour établir la confiance, il faut éviter de brusquer les gens, traiter leurs histoires avec soin, valoriser les formes de connaissance non occidentales et donner aux répondants un sentiment d'importance et de respect. La désagrégation inadéquate des données (p. ex. mettre dans le même panier toutes les communautés autochtones ou toutes les communautés noires) limite encore davantage la compréhension des enjeux.

Les participants ont nommé plusieurs catalyseurs pouvant favoriser l'équité dans la recherche sur le cannabis, dans les politiques et dans l'industrie.

À leur avis, les grands cadres comme les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) viennent établir des mesures de responsabilisation et ouvrir des chemins par lesquels tisser des relations de nation à nation.

Les organismes communautaires représentent également des acteurs capitaux : il faut confier les rênes aux communautés.

Les participants ont souligné la recommandation du rapport découlant de l'examen législatif selon laquelle on gagnerait à intégrer les considérations d'équité sociale dans les examens futurs.

La volonté collective au sein des communautés, l'éclairage que celles-ci apportent et qu'il faudrait valoriser ainsi que le partage et la création de coalitions entre elles pour intensifier les efforts sont ressortis comme d'autres éléments d'importance.

Parmi les possibilités de collaboration, on pourrait donner suite à des travaux tels que le rapport du Ralliement national des Métis sur l'usage de cannabis et la santé mentale, engager le dialogue avec l'Institut de la santé des Autochtones des IRSC et collaborer avec des organismes comme la Black Health Alliance.

Les participants ont aussi fait valoir les retombées potentielles de discussions en mode virtuel, d'un financement pour renforcer les capacités internes, d'une collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux et d'une surveillance régulière et systématique des données démographiques sur l'industrie du cannabis.

Il y a d'autres manières selon les participants de favoriser des pratiques éthiques et axées sur la communauté : adhérer aux principes PCAP et à des structures telles que l'EGAP (« Engagement Governance, Access and Protection », soit le cadre d'engagement, de gouvernance, d'accès et de protection).

Enfin, il serait essentiel de reconnaître la souveraineté autochtone dans les politiques et la recherche sur le cannabis pour favoriser une participation inclusive sous le signe du respect, de multiplier les travaux de recherche dirigés par les Autochtones et d'assurer la souveraineté des données lors de la collecte, de l'analyse et de la diffusion.

## **8. Mobilisation et application des connaissances**

Les principales questions de recherche dans ce domaine portent sur la manière dont les consommateurs interagissent avec l'information sur le cannabis, et notamment sur les sources, les messagers et les formats qui leur inspirent confiance et qui sont facilement compris par divers types de consommateurs.



Il serait nécessaire selon les participants de définir des stratégies de diffusion des connaissances ciblées, durables et efficaces, grâce auxquelles on pourra rejoindre divers publics par des voies accessibles qui les interpelleront.

De plus, en évaluant les stratégies de mobilisation des connaissances qui permettent une application des données dans les choix individuels et dans l'élaboration des politiques et des pratiques (recherche, soins de santé, etc.), on générera des constats qui pourront être utilisés dans tous les secteurs.

L'influence de la stigmatisation tant dans la perception du public à l'égard de l'usage de cannabis que dans les décisions de fond devrait aussi être davantage étudiée et prise en compte.

Au-delà des axes d'importance en ce qui concerne la mobilisation des connaissances, il serait nécessaire d'investir dans l'application des données de recherche.

Parmi les catalyseurs et ressources propres à faciliter la diffusion efficace des connaissances sur le cannabis, il y a les réseaux communautaires, ceux en qui la population a confiance et qui peuvent sensibiliser et informer les gens de manière accessible et culturellement adaptée.

On pourrait aussi intégrer une véritable démarche axée sur l'application des connaissances dans les structures de financement des politiques et de la recherche pour que la mobilisation des connaissances figure toujours au rang des priorités dans le processus de recherche et d'élaboration des politiques.

En ce qui concerne la chronologie et la faisabilité des efforts à déployer, il faudrait dans l'immédiat travailler à élargir les campagnes de sensibilisation et d'information fondées sur des données établies et émergentes afin d'améliorer la littératie sur le cannabis et de réduire la stigmatisation.

À long terme, il sera fondamental de déterminer les stratégies de mobilisation des connaissances les plus efficaces pour les différents publics et groupes de consommateurs qui ont besoin d'information sur le cannabis. Ainsi, on pourra créer un système intégré de mobilisation des connaissances qui assurera une communication continue fondée sur des données probantes et un dialogue durable entre les secteurs et les communautés.

## **Considérations générales et catalyseurs**

Sont ressortis des discussions plusieurs thèmes généraux et transversaux, dont bon nombre constituent des catalyseurs pour les priorités établies.

### **Collaboration et partenariats**

Il faudrait dans l'immédiat accroître la collaboration entre les divers partenaires intéressés et touchés (milieu de la recherche, secteurs public et privé, milieu communautaire, communautés autochtones, scène internationale) et amener les personnes ayant une expérience vécue et actuelle à participer activement aux démarches.



Il faudrait également travailler à permettre l'échange des données à l'échelle nationale et à abolir les cloisonnements.

Voici les recommandations formulées à cet égard :

- Établir des partenariats pour renforcer la capacité de recherche multidisciplinaire et à long terme.
- Renforcer les partenariats nationaux et internationaux pour appuyer la normalisation dans la recherche et la collecte de données, afin de remédier à la fragmentation des données entre les secteurs.
- Miser davantage sur l'expérience naturelle créée par les différences entre les régimes réglementaires des provinces et territoires dans l'analyse des politiques.
- Établir un centre pancanadien de recherche sur les politiques pour coordonner les activités.
- Établir des liens de collaboration entre le gouvernement et les organisations axées sur l'équité afin de favoriser des politiques plus inclusives.

### **Équité, inclusion et leadership autochtone**

L'équité doit être érigée en priorité à la fois transversale et indépendante. Il faut notamment mettre de l'avant et faire progresser les travaux sur les expériences des groupes en quête d'équité et les inégalités systémiques.

Des changements structurels doivent être apportés pour soutenir la recherche dirigée par les Autochtones et fondée sur des principes d'équité.

Voici les mesures qui s'imposent :

- Donner aux Autochtones le contrôle sur davantage de travaux de collecte, d'analyse et de diffusion des données.
- Reconnaître la souveraineté autochtone dans la recherche et l'élaboration de politiques sur le cannabis.
- Soutenir le leadership communautaire dans l'orientation de la recherche et de la sensibilisation au cannabis.
- Intégrer les principes de la CVR et de la DNUDPA dans les cadres de recherche et de politiques.

**Normalisation :** Pour faire progresser les priorités de recherche et générer des résultats de qualité dans tous les domaines, il est essentiel de normaliser la collecte et l'analyse des données pour l'ensemble des projets d'étude et d'enquête. Cela permettra d'accroître la comparabilité et de renforcer les messages de santé publique.



**Analyse comparative fondée sur le sexe et le genre + (ACSG+)** : En appliquant les cadres d'ACSG+ aux travaux de recherche sur le cannabis et en mettant au point des méthodes d'exploitation des données pour les contextes pertinents, on pourra mettre en lumière les résultats de recherche applicables aux différents contextes et groupes de consommateurs.

**Modes de connaissance** : Pour accroître la qualité et la pertinence de la recherche, il importe de valoriser différents modes de connaissance, dont les modes autochtones, communautaires et non occidentaux de production et de transmission des connaissances ainsi que les méthodes empiriques et les connaissances pratiques. Cela permettra de parvenir à une compréhension holistique de la situation du cannabis au Canada.

## Limites et conclusion

Lors de la rencontre, divers groupes de partenaires ont été invités à faire valoir les priorités qu'ils considèrent comme essentielles du point de vue de leur expertise, de leur secteur d'activités et de leur communauté. Il s'agissait d'établir, dans un contexte de collaboration, une vision commune des priorités les plus critiques et les plus urgentes sur lesquelles se concentrer afin de générer les plus grandes retombées possible sur la santé et la sécurité de la population canadienne.

Parmi les obstacles, les participants ont souvent cité le manque de financement et de capacité, la hiérarchisation des sources de connaissances, la négligence des relations à nouer et de la réciprocité dans les partenariats, et le cloisonnement persistant des disciplines et des secteurs.

Quant aux solutions proposées, mentionnons l'affectation des recettes fiscales provenant du cannabis à la recherche, y compris aux projets de recherche participative dirigés par les communautés et les Autochtones, le recours aux sources de données et aux réseaux déjà en place, et une mise en commun accrue des données et de l'information entre les partenaires.

Malgré la diversité des groupes représentés lors de cette rencontre, ce ne sont pas toutes les voix qui ont pu être entendues. Par conséquent, les priorités de recherche établies ici ne correspondent pas à la totalité des besoins en recherche sur le cannabis.

Par ailleurs, la rencontre portait sur la légalisation et sur la santé et la sécurité publiques; elle excluait donc les études précliniques ainsi que la production, la distribution et la vente au détail. De même, la recherche sur le cannabis médical n'a été traitée qu'en surface.

Bien que l'invitation ait été lancée à des personnes de divers groupes d'âge ayant une expérience vécue et actuelle de l'usage de cannabis, des obstacles ont empêché la pleine représentation de ces voix.

Enfin, si la participation des Autochtones s'est avérée substantielle, ce ne sont pas toutes les communautés des PNMI qui étaient présentes. Il reste encore du travail à faire pour mieux comprendre et mettre en lumière les expériences et besoins diversifiés des



personnes qui consomment du cannabis à différentes fins et de différentes manières, y compris dans les communautés des PNMI et parmi d'autres groupes marginalisés.

Cette rencontre devrait être vue comme une initiative parmi d'autres dans une démarche continue visant à définir les nouvelles priorités en matière de recherche sur le cannabis.

Il sera capital de mener en continu des consultations ciblées et équitables pour évaluer les progrès accomplis et intégrer de nouvelles priorités.

Étant l'un des premiers pays à légaliser le cannabis non médical à l'échelle nationale, le Canada est particulièrement bien placé pour jouer un rôle de pionnier dans la production de données de haute qualité et dans l'élaboration de politiques et de règlements accordant la plus grande importance à la santé et la sécurité du public.

## **Bibliographie**

Santé Canada. *Examen législatif sur la Loi sur le cannabis : rapport final du Comité d'experts*, Ottawa (Ontario), gouvernement du Canada, 2024

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/drogues-medicaments/examen-legislatif-loi-cannabis-rapport-final-comite-experts.html>



# Annexes

## Annexe A : liste des participants

Nom	Affiliation
Hanan Abramovici	Santé Canada
Oyedeji Ayonrinde	Université Queen's
Daniel Bear	Collège Humber
Adam Briand	Agence de la santé publique du Canada
Jordyn Cates	Université de la Colombie-Britannique
Claire Checkland	Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées
Hance Clarke	Université de Toronto
Nina Cluny	Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies des Instituts de recherche en santé du Canada
Patricia Conrod	Université de Montréal
Jean Costello	Institut de recherches Homewood
Rosamund Dunkley	Agence de la santé publique du Canada
Yaron Finkelstein	Université de Toronto
Robert Gabrys	Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
Lorraine Greaves	Centre d'excellence pour la santé des femmes et Université de la Colombie-Britannique
David Hammond	Université de Waterloo
François-Olivier Hébert	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
David Hodgins	Université de Calgary
Didier Jutras-Aswad	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Lauren Kelly	Université du Manitoba



Pamela Lachance	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Carolyn Lacka	Ralliement national des Métis
Sophie-Anne Lamour	Santé Canada
Grandma Karen MacInnis, gardienne de la sagesse	Aînée autochtone
James MacKillop	Université McMaster
Nazlee Maghsoudi	Centre d'évaluation des politiques sur les drogues
Myles Maillet	B.C. Cannabis Secretariat
Emma Moore	Sécurité publique Canada
Daniel Myran	Université d'Ottawa
Daniel O'Brien	Université de Calgary
Holly Ockenden	Instituts de recherche en santé du Canada
Justine Renard	Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
Stephanie Robertson	Instituts de recherche en santé du Canada
Morris Rosenberg	Comité d'experts : examen législatif de la <i>Loi sur le cannabis</i>
Michelle Rotermann	Statistique Canada
Sergio Rueda	Centre de toxicomanie et de santé mentale
Daniel Sansfaçon	Sécurité publique Canada
Peter Selby	Centre de toxicomanie et de santé mentale
Tim Sheffield	Let's Make Music Kingston
Stephanie Thevarajah	Ralliement national des Métis
Lise Thiffault	À la retraite
Andrew Waye	Santé Canada
Shea Wood	Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances



## Annexe B : priorités nationales de recherche sur le cannabis

Thèmes généraux et transversaux									
<b>Collaboration et partenariats</b> Accroître la collaboration multisectorielle, amener les personnes ayant une expérience vécue et actuelle à participer activement aux démarches et abolir les cloisonnements		<b>Normalisation</b> Normaliser la collecte et l'analyse des données pour l'ensemble des projets d'étude et d'enquête		<b>Équité</b> Faire progresser les travaux sur les groupes en quête d'équité et les inégalités systémiques dans tous les domaines		<b>ACSG+</b> Appliquer les cadres d'ACSG+ et mettre au point des méthodes d'exploitation des données adaptées		<b>Modes de connaissance</b> Valoriser et exploiter différents modes de connaissance pour parvenir à une compréhension holistique	
Priorités nationales de recherche et axes pertinents									
Effets du cannabis sur la santé	Effets de la dose sur la santé et la sécurité	Suivi et surveillance	Application de la loi pour protéger la sécurité publique et lutter contre le marché illégal	Évaluation des politiques sur le cannabis	Prévention et intervention	Équité	Mobilisation des connaissances		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Santé mentale, affections cardiovasculaires et pulmonaires, santé reproductive et exposition secondaire</li> <li>Usages médicaux et thérapeutiques du cannabis</li> <li>Consommation concomitante de cannabis et d'autres substances, comme l'alcool et les médicaments sur ordonnance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir une unité standard de THC</li> <li>Renseigner davantage les consommateurs sur la puissance des produits et la dose recommandée et évaluer les stratégies efficaces</li> <li>Établir des seuils de risque fondés sur des données probantes, semblables à ceux des directives sur la consommation d'alcool</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les données sur les marchés légaux et illégaux du cannabis et sur l'interrelation entre ces marchés</li> <li>Améliorer la qualité des données, les normaliser davantage, les désagréger et les rendre disponibles en temps voulu</li> <li>Renforcer les liens entre les données provenant des systèmes administratifs, de santé et de cohortes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une surveillance nationale normalisée pour déterminer la taille, la portée et les caractéristiques du marché illégal du cannabis</li> <li>Effectuer des analyses approfondies du modus operandi des organisations criminelles et des liens avec la criminalité grave, en particulier l'évolution des tendances après la légalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer l'efficacité des mesures d'application réglementaire et législative dans la poursuite des objectifs relatifs à la santé et la sécurité publiques de la Loi sur le cannabis, en tenant compte de divers points de vue</li> <li>Se baser sur « l'expérience naturelle » du Canada pour évaluer les répercussions sur la santé et la sécurité publiques des différentes approches réglementaires des provinces et territoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre au point et évaluer des interventions pour les cas d'usage problématique et de troubles concomitants de santé mentale</li> <li>Évaluer l'efficacité à long terme des efforts de prévention et d'intervention</li> <li>Élargir et pérenniser des programmes de prévention chez les jeunes, y compris des modèles en milieu scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudier les obstacles qui empêchent un accès équitable au cannabis médical et récréatif</li> <li>Explorer la question de l'équité sociale et économique dans l'industrie du cannabis</li> <li>Déterminer comment réinvestir les recettes fiscales provenant du cannabis au profit des groupes historiquement touchés par la prohibition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre comment divers publics interagissent avec l'information sur le cannabis</li> <li>Établir des sources et des formats efficaces et fiables pour la sensibilisation du public</li> <li>Déterminer comment les stratégies de mobilisation des connaissances sur le cannabis influencent la prise de décisions au niveau individuel, clinique et gouvernemental</li> </ul>		



Priorités nationales de recherche et axes pertinents

Effets du cannabis sur la santé	Effets de la dose sur la santé et la sécurité	Suivi et surveillance	Application de la loi pour protéger la sécurité publique et lutter contre le marché illégal	Évaluation des politiques sur le cannabis	Prévention et intervention	Équité	Mobilisation des connaissances
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche clinique et expérimentale sur divers produits du cannabis et diverses méthodes de consommation</li> <li>Intégration du cannabis aux travaux de recherche sur les maladies chroniques, la santé mentale et la douleur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir compte des variables que sont le degré de tolérance, le sexe, l'âge et les comorbidités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remédier aux lacunes dans les données essentielles sur les traitements, en particulier en ce qui a trait au trouble lié à l'usage de cannabis</li> <li>Appuyer les investissements à long terme dans l'infrastructure nationale de surveillance et dans un centre de connaissances sur le cannabis</li> <li>Lever les obstacles qui empêchent l'échange de données entre les différents régimes administratifs et secteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer et renforcer les mesures d'application de la loi et les stratégies réglementaires visant à perturber et à démanteler le marché illégal du cannabis au Canada</li> <li>Accorder la priorité à la recherche approfondie sur les grands enjeux de sécurité publique définis dans le cadre de l'examen législatif</li> <li>Continuer de surveiller et d'analyser les tendances de la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis pour orienter le travail de prévention et d'application de la loi</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la recherche menée par des jeunes et élaborer des messages de santé publique en collaboration avec des personnes ayant une expérience vécue</li> <li>Élaborer des stratégies de santé publique ciblant des groupes prioritaires, dont les communautés autochtones, les personnes âgées, les personnes ayant des troubles de santé mentale et les parents</li> <li>Établir un registre national des programmes et initiatives fondés sur des données probantes</li> <li>Mobiliser des équipes et des réseaux multidisciplinaires pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies ciblant des populations à risque élevé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudier l'incidence de la pauvreté, du racisme systémique et d'autres déterminants sociaux sur l'usage de cannabis et les enjeux connexes</li> <li>Mettre au point des approches policières et juridiques équitables, notamment des mesures d'amnistie pour des infractions passées liées au cannabis</li> <li>Soutenir la démarche de souveraineté autochtone et les travaux de recherche communautaires</li> </ul>	